



SIVU LA PLANA

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Comité syndical du 15 mars 2024

Crée par arrêté préfectoral 92-142 du 3 juillet 1992, entre les communes
de Cantaron et de La Trinité
la création du Syndicat Intercommunal à vocation unique
SIVU du groupe scolaire de La Plana a pour objet :

- **La construction du groupe scolaire de La plana**
- **La conservation du bâtiment**
- **La gestion et le fonctionnement de l'école**

I/ Rappel de l'obligation de la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire

Le Comité syndical du SIVU La Plana conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales est invité à présenter son Rapport d'orientation budgétaire (ROB) afin de discuter des grandes orientations du prochain budget. La rédaction d'un Rob est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Les orientations budgétaires sont proposées chaque année pour le SIVU LA PLANA.

La tenue du débat d'orientations budgétaires ne constitue qu'un stade préliminaire de la procédure budgétaire. A son terme, aucune décision ne s'impose, ce débat doit permettre de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget.

Le vote de celui-ci doit intervenir au cours d'une séance ultérieure distincte.

Les projets seront précisés par leurs déclinaisons en actions lors du vote du budget qui suivra et permettra d'affiner le programme d'actions. La présentation de ces projets suit la nomenclature du rapport d'activités, ce qui a pour avantage de faciliter un meilleur suivi des actions entreprises d'une année sur l'autre.

Il permet également d'informer sur la situation financière du Syndicat et les perspectives budgétaires et de présenter les principales actions nouvelles qui pourraient être mises en œuvre.

Par ailleurs, l'article 107 de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du ROB puisqu'il doit faire l'objet désormais d'un rapport comportant des informations sur les éventuels engagements pluriannuels envisagés, une présentation des effectifs, ainsi que sur la structure de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est alors transmise au représentant de l'Etat.

Le présent rapport donnera des indications sur la situation financière globale du SIVU LA PLANA et sur ses engagements financiers. L'exécuté 2023 et le prévisionnel 2024 avec comme axe principal, la trajectoire budgétaire pluriannuelle d'intégration des salaires des agents directement affectés par la commune de La Trinité au fonctionnement de l'école gérée par le SIVU LA PLANA. Jusque 2022 les coûts RH ne reposait que sur la commune de La Trinité. Après une présentation synthétique des principaux projets pour l'année 2024 en matière d'investissement et de fonctionnement de l'école, il sera fait un point sur les modifications proposées. Cette présentation sera complétée par des précisions de la dette du Syndicat mixte et de sa trésorerie.

2/ Contexte général

- **Un contexte international incertain**

Les incertitudes économiques mondiales, le niveau élevé des coûts énergétiques, la persistance d'une inflation généralisée en zone euro et dans la plupart des pays du monde, la guerre en Ukraine, la guerre entre Israël et le Hamas, la persistance de la menace terroriste en France et dans le monde, ont marqué l'année 2023. Ces événements s'inscrivent après la longue pandémie de COVID 19 et une période de crise économique qui a affaibli le pouvoir d'achat des populations du monde entier.

L'offre monétaire s'est durablement réduite.

L'impact de ces éléments essentiels, entre autres, génère un contexte de fortes tensions. Les collectivités locales par leur préoccupation de l'intérêt général du quotidien, de par la proximité des services publics aux usagers et la pérennité des projets qu'elles conduisent, n'ont eu de cesse de renforcer la puissance publique en agissant concrètement.

- **Le contexte national et le projet de Loi de Finances 2024 « maitriser la dépense pour investir dans l'avenir »**

Le projet de loi de finances pour 2024 s'inscrit dans un contexte national encore marqué par l'inflation et par une croissance économique en très légère augmentation. Pour ce deuxième budget de la mandature législative, le Gouvernement base ses prévisions sur une hypothèse de reflux de l'inflation qui passerait de + 4,9 % en 2023 à + 2,6 % en 2024.

Concernant la croissance économique, le PIB poursuivrait sa hausse en 2024 avec une augmentation de + 1,4 % contre + 1 % en 2023. Cette croissance du PIB serait rendue possible par une détente des prix des matières premières, par le rebondissement des parts de marché à l'exportation ainsi que par un marché du travail qui continue d'être dynamique malgré un ralentissement. Le principal facteur de nature à freiner l'activité serait désormais constitué par la hausse des taux d'intérêt affectant en particulier l'investissement des ménages.

La loi de programmation des finances publiques 2023-2027 prévoit un retour du déficit public sous le seuil de 3 % du PIB à horizon 2027. Pour l'année 2024, le projet de loi de finances prévoit une diminution du déficit public qui passerait de - 4,9 % en 2023 à - 4,4 % en 2024. En 2023 le déficit devrait être contenu à - 4,9 % du PIB contre - 5 % prévu dans la loi de finances, en partie grâce à la baisse observée sur les prix de l'énergie qui a permis de diminuer le coût des différentes mesures de soutien mises en place.

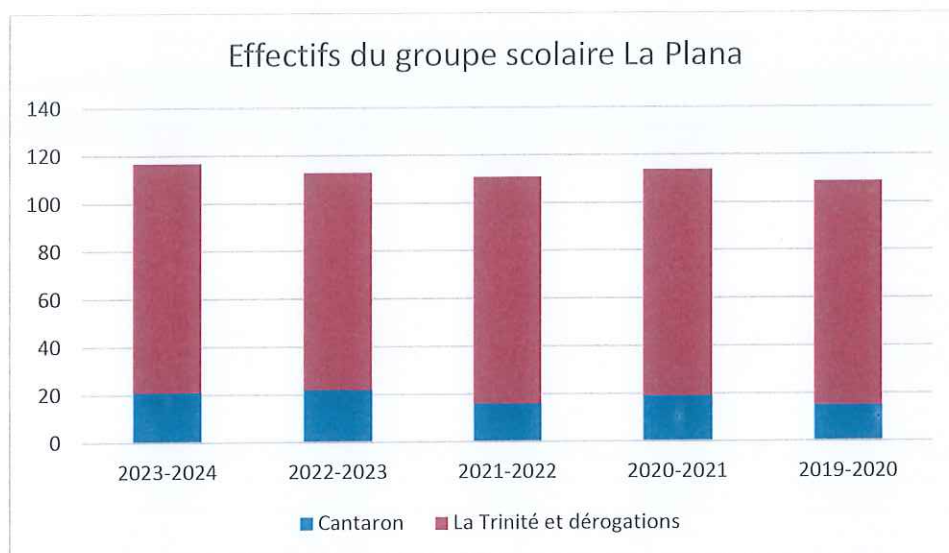
3/ Portrait du groupe scolaire Louis Broch géré par le SIVU La Plana

Le groupe scolaire Louis Broch compte 2 classes de maternelle et 3 classes d'élémentaire pour un effectif total sur cette année scolaire 2023-2024 de 117 élèves. Toutes les classes sont à double ou triple niveaux sauf la classe de CM2.

Répartition des élèves par classe	
TPS-PS-MS	25
MS-GS	25
CP-CE1	23
CE2-CM1	24
CM2	20

Evolution des effectifs de l'école par commune de résidence

	Cantaron	La Trinité et dérogations	Nombre élèves
2023-2024	21	96	117
2022-2023	22	91	113
2021-2022	16	95	111
2020-2021	19	95	114
2019-2020	15	94	109



4/ Résultats provisoires 2023 du SIVU La Plana

Les chiffres votés et réellement mandatés des sections de fonctionnement des années 2022 et 2023

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	PROJET SIVU	bp23	mandat 23	bp22	mandat 22
R	F	002	002 - Résultat de fonctionnement reporté	43 514,28	0,00	26 498,75	0,00
R	F	74	74741 - Communes membres du GFP	106 000,00	112 030,74	115 001,25	119 094,31
R	F	74	74748 - Autres communes	13 000,00	29 591,86	10 000,00	9 646,89
R	F	74	744 - FCTVA	485,72	0,00	0,00	239,00
R	F	74	7478 - Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00

R	F	75	75888 - Autres	0,00	0,00	0,00	1 543,85
				163 000,00	141 622,60	151 500,00	130 524,05
D	F	023	023 - Virement à la section d'investissement	13 500,00	0,00	40 000,00	0,00
D	F	011	6042 - Achats de prestations de services	3 500,00	1 674,00	3 500,00	3 057,32
D	F	011	60611 - Eau et assainissement	2 800,00	938,45	2 500,00	2 180,41
D	F	011	60612 - Energie - Electricité	28 626,89	18 502,75	40 000,00	21 439,68
D	F	011	60631 - Fournitures d'entretien	500,00	647,36	0,00	87,29
D	F	011	60632 - Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	320,00	147,36
D	F	011	6067 - Fournitures scolaires	4 500,00	5 500,52	4 470,00	4 044,05
D	F	011	61358 - Autres	3 000,00	2 685,52	1 900,00	2 542,72
D	F	011	615221 - Bâtiments publics	3 500,00	2 745,36	3 300,00	2 095,32
D	F	011	61558 - Autres biens mobiliers	500,00	- 466,58	500,00	1 088,20
D	F	011	6156 - Maintenance	2 800,00	2 812,67	2 300,00	2 412,50
D	F	011	6161 - Multirisques	3 500,00	3 690,90	3 800,00	3 335,90
D	F	011	6168 - Autres	1 000,00	912,82	1 000,00	824,60
D	F	011	6188 - Autres frais divers	300,00	0,00	500,00	37,62
D	F	012	6215 - Personnel affecté collectivité rattachement	80 000,00	80 000,00	35 000,00	31 692,00
D	F	011	6247 - Transports collectifs du personnel	1 500,00	325,00	1 000,00	745,00
D	F	011	6262 - Frais de télécommunications	1 200,00	1 044,00	1 200,00	983,73
D	F	011	6283 - Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00
D	F	011	62871 - A la collectivité de rattachement	6 500,00	6 715,79	6 500,00	0,00
D	F	65	65748 - Autres personnes de droit privé	800,00	765,00	800,00	765,00

D	F	66	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	1 073,11	1 073,11	1 185,00	1 184,09
D	F	67	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 600,00	1 543,85	165,85	0,00
D	F	042	6811 - Dotations aux amortissements	1 800,00	1 800,00	1 559,15	1 559,15
				163 000,00	132 910,52	151 500,00	80 221,94

La totalité des engagements budgétaires de 2023 ont été tenus et les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées.

Pour la première année en 2022, le Sivu La Plana a pris en charges le coût du personnel communal de la Trinité intervenu pour la maintenance et les travaux d'entretien de l'école.

Dans le cadre d'une trajectoire définie avec la commune de Cantaron, en 2023, le cout annuel des trois ATSEM qui exécutent 2 équivalent temps plein sur l'école ont été ajouté aux frais de fonctionnement de l'école

Les chiffres votés et réellement mandatés des sections investissements des années 2022 et 2023

Groupe Sens (Code)	Groupe Section (Code)	Groupe Chapitre Nat. (Code)	PROJET SIVU	bp23	mandat 23	bp22	mandat 22
R	I	021	021 - Virement de la section de fonctionnement	13 500,00	0,00	40 000,00	0,00
R	I	040	281838 - Autre matériel informatique	186,48	102,91	0,00	578,78
R	I	040	28183 - Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
R	I	040	281831 - Matériel informatique scolaire	300,00	1 124,09	578,78	0,00
R	I	040	281841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire	200,00	0,03	633,12	633,12
R	I	040	28185 - Matériel de téléphonie	64,26	17,28	0,00	0,00
R	I	040	281848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	549,26	505,60	0,00	0,00
R	I	040	28188 - Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
R	I	040	28188 - Autres	500,00	50,09	347,25	347,25
R	I	040	28184 - Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
R	I	10	10222 - FCTVA	1 413,42	1 189,14	3 624,11	4 371,00
R	I	10	1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	33 286,58	33 286,58	61 816,74	61 816,74
				50 000,00	36 275,72	107 000,00	67 746,89

D	I	001	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 297,92	0,00	61 816,74	0,00
D	I	16	1641 - Emprunts en euros	7 872,39	7 872,39	7 762,00	7 761,41
D	I	21	21312 - Bâtiments scolaires	23 988,66	22 619,46	27 000,00	4 329,50
D	I	21	21841 - Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 000,00	186,79	621,26	0,00
D	I	21	2188 - Autres	1 841,03	0,00	500,00	0,00
D	I	21	21831 - Matériel informatique scolaire	3 000,00	0,00	9 300,00	6 137,16
				50 000,00	30 678,64	107 000,00	18 228,07

AFFECTATION PROVISoire DES RESULTATS

Affectation Résultat					
SIVU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Total
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
Opérations réalisées 2023	141 622,60	-132 910,52	36 275,72	-30 678,64	
Résultats de l'exercice	8 712,08		5 597,08		14 309,16
Reprise des résultats antérieur	43 514,28			-12 297,92	31 216,36
Résultats avant reste à réaliser	52 226,36			-6 700,84	45 525,52
Restes à réalisés 2023					0,00
Résultat de clôture 2023	52 226,36			-6 700,84	45 525,52
Affectation pour 2023					
Couverture du besoin de financement	-6 700,84	Article 1068			
Excédent de fonctionnement à reporter	45 525,52	Article 002			
Résultat d'investissement à reporter	-6 700,84	Article 001			
23900 - SI GROUPT SCOLAIRE LA PLANA Exercice 2023					
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-12 297,92		5 597,08		-6 700,84
Fonctionnement	76 800,86	33 286,58	8 712,08		52 226,36
TOTAL I	64 502,94	33 286,58	14 309,16		45 525,52
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	64 502,94	33 286,58	14 309,16		45 525,52

5/ Perspectives 2024

Fonctionnement :

Le budget 2024 sera bâti sur les bases de celui de 2023, pour la section de fonctionnement.

Nous prévoyons des crédits pour les classes découvertes et avons anticipé la nouvelle hausse du coût de l'énergie annoncée pour 2024.

Concernant le chapitre 12 pour le personnel affecté, la ville de La Trinité assure à titre gracieux pour le SIVU, la bonne administration du syndicat par ses fonctions support de Direction, Finances et ressources humaines.

Concernant les agents directement affectés au fonctionnement de l'école, une trajectoire pluriannuelle allant jusque 2026 a été discuté entre commune et d'une nouvelle méthode de calcul des participation de chaque commune entérinée dans de nouveaux statuts qui seront votés lors du comité SIVU de vote du budget primitif 2024 le 5 avril 2024.

Trajectoire SIVU du chapitre 12 avec quote part sur les fonctions transversales

- 2022 : Quote part des agents CTM qui interviennent pour l'entretien du bâtiment
- 2023 : Intégration des ATSEM à 100%
- 2024 : Intégration de la quote part du directeur périscolaire uniquement et pas de l'ensemble de l'équipe animation, des intervenants sport et musique
- 2025 : intégration des agents de service à 50% du coût
- 2026 : Intégration des agents de service à 100% du coût

Libelle SERVICE	Fonctions	Salaire annuel	Nbre Heures	SIUV 2023		SIVU 2024		SIVU 2025		SIVU 2026	
				Quote part sur SIVU		Quote part sur SIVU		Quote part sur SIVU		Quote part sur SIVU	
LOISIRS EDUCATIFS	Directeur périscolaire Equipe animation maintenue à titre gracieux	38 915 €	151,67			64%	24 905	64%	24 905	64%	24 905
SPORTS	Educateur sportif	62 212 €	151,67			20%	12 442	20%	12 442	20%	12 442
ENSEIGNEME NT MUSICAL	Dumiste	54 059 €	86,67		-	10%	5 406	10%	5 406	10%	5 406
LA PLANA MATERNELLE	ATSEM	41 327 €	136,50	100%	41 327	100%	41 327	100%	41 327	100%	41 327
LA PLANA MATERNELLE	ATSEM 0,5 ETP	21 944 €	75,84	100%	21 944	100%	21 944	100%	21 944	100%	21 944
LA PLANA MATERNELLE	ATSEM 0,5 ETP	18 464 €	75,84	100%	18 464	100%	18 464	100%	18 464	100%	18 464
LA PLANA ELEMENTAIRE	Agent de service	44 398 €	151,67					50%	22 199	100%	44 398
LA PLANA ELEMENTAIRE	Agent de service	33 968 €	125,67					50%	16 984	100%	33 968
LA PLANA ELEMENTAIRE	Agent de service	26 050 €	91,00					50%	13 025	100%	26 050
LA PLANA ELEMENTAIRE	Agent de service	41 727 €	151,67					50%	20 863	100%	41 727
				TOTAL	78 611		124 489		197 560		270 631
SECRETARIAT CTM	CTM	58 798 €	151,67	5%	2 940	5%	2 940	5%	2 940	5%	2 940
BÂTIMENTS COMMUNAUX	CTM	57 316 €	151,67	20%	11 463	20%	11 463	20%	11 463	20%	11 463
BÂTIMENTS COMMUNAUX	CTM	52 244 €	176,67	10%	5 224	10%	5 224	10%	5 224	10%	5 224
BÂTIMENTS COMMUNAUX	CTM	55 360 €	151,67	10%	5 536	10%	5 536	10%	5 536	10%	5 536

ESPACES VERTS	Jardinier	58 548 €	151,67	10%	5 855	10%	5 855	10%	5 855	10%	5 855
ESPACES VERTS	Jardinier	40 539 €	151,67	10%	4 054	10%	4 054	10%	4 054	10%	4 054
TOTAL		33 835			35 072		35 072		35 072		35 072
TOTAL		112 446			159 561		232 632		305 703		

Investissements :

Outre le provisionnement de dépenses pour renouveler du mobilier scolaire et informatique, pour 2024, il s'agira en investissement de réaliser les réparations de l'ascenseur pour sa mise en fonctionnement.

Une dépense de 30 000 euros est notée au budget pour la sécurisation de l'école avec réhausse des barreaudages au niveau des boîtes à lettre et occultation de l'ensemble de l'enceinte extérieure de l'école. Pour cette dépense, le SIVU déposera une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du programme K : sécurisation des bâtiments sensibles dans le cadre du fond interministériel de prévention de la délinquance. Les travaux seront réalisés si le fond intervient à hauteur des 15 000 euros indiqués en recettes.

Une réflexion est engagée pour envisager la rénovation thermique de l'école dans le cadre du dispositif Fonds verts pour la rendre autonome en matière de production/consommation énergétique. Climatiser le bâtiment et renforcer son isolation.

Le fonds vert de l'Etat

Pour accompagner la mobilisation des collectivités territoriales, le Gouvernement a décidé la pérennisation du fonds vert jusqu'en 2027 et son renforcement à hauteur de 2,5 milliards d'euros dès 2024 pour contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique. En 2023, le fonds vert a déjà apporté un soutien financier à près de 6 000 porteurs de projets concernant près de 5 000 communes en métropole et en outre-mer, pour des projets représentant des dépenses de 6,27 milliards d'euros et un engagement du fonds vert de 1,5 milliard d'euros (chiffres arrêtés à novembre 2023).

Endettement :

L'encours de la dette est constitué d'un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole

. à long terme en 2016 pour un montant de : 120 000€.

L'annuité 2024 se décompose de la manière suivante :

Capital : 7 984.97€

Intérêts : 960.53€

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2024 : 67 170€

Cet emprunt à taux fixe de 1.43%, à échéances constantes d'un montant de 8 945.50€ se terminera en 2031.

Trésorerie :

Le SIVU LA PLANA, n'a pas recours à une ligne de trésorerie.